

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2025-26

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-26**FINANCES****BUDGET PORTINEAU****BUDGET PRIMITIF**
2025**Séance du 12 MARS 2025****Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 8**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.**Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :**Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,**Objet : Finances - Budget Portineau – Budget primitif 2025****VU** le Code général des collectivités territoriales

Afin de faciliter la gestion quotidienne du budget, je vous propose d'autoriser la fongibilité des crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de la section, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT. Je vous propose de fixer la fongibilité à 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement hors dépenses de personnel et à 7.5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Après la présentation du Budget primitif Portineau par Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2025 comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses	BP 25	Recettes	BP 25
002 (déficit antérieur)	0,00 €	002 (excédent antérieur)	0.39
011 – 6015 (terrain)	0,00 €	70 – 7015 (vente terrains)	230 000,00 €
011 – 6045 (études)	14 642.27 €	75 -7588 (TVA)	5,00 €
011 – 605 (travaux)	7 000.00 €	773 (mandats annulés)	
65 – 65888(TVA)	5,00 €		
65822 - excédent des budgets annexes	150 000.00 €		
042 – 71355 (stock)	58 358.12 €	042 – 71355 (stock)	0,00 €
Total	230 005.39 €	Total	230 005.39 €
Investissement			
Dépenses	BP 24	Recettes	BP 24
		001	
001 (déficit antérieur)	53 358.12 €	168748 - avance du BP au BA	
168748 - autres commune	5 000 €	1641	
040 – 3555 (stock)	0,00 €	040 – 3555 (stock)	58 358.12 €
Total	58 358.12 €	Total	58 358.12 €

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-25**FINANCES****BUDGET PORTINEAU****VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF****2024**

Section de fonctionnement : 230 005.39 €

Section d'investissement : 58 358.12 €

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 tel qu'énoncé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% à la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, et dans la limite de 7.5% à la section d'investissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

